

Projet photovoltaïque Zone d'Activité du Rocher

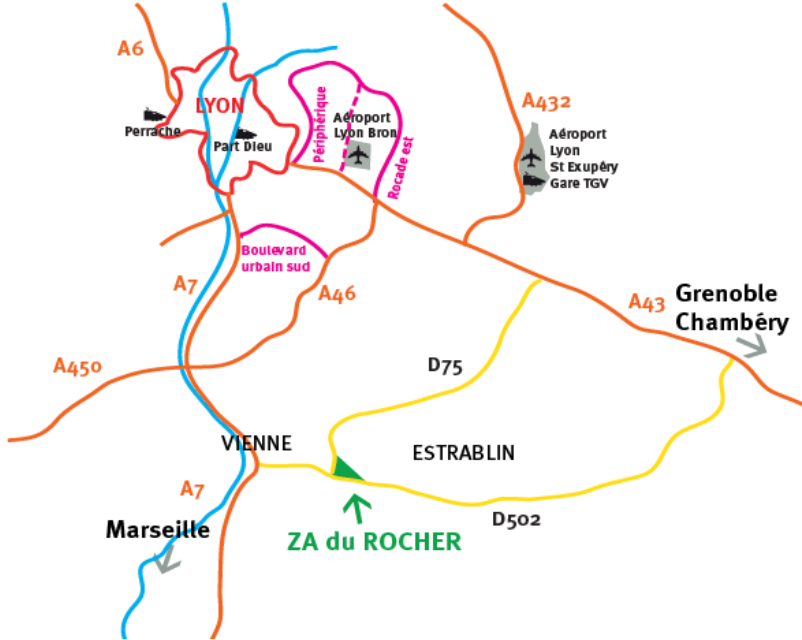
Vienne
Condrieu
Agglomération

ENGIE



ZA du Rocher

Zone artisanale et industrielle
Propriété de l'Agglo
9 hectares, 21 parcelles



Vienne Condrieu Agglomération : 30 communes, 90 000 habitants

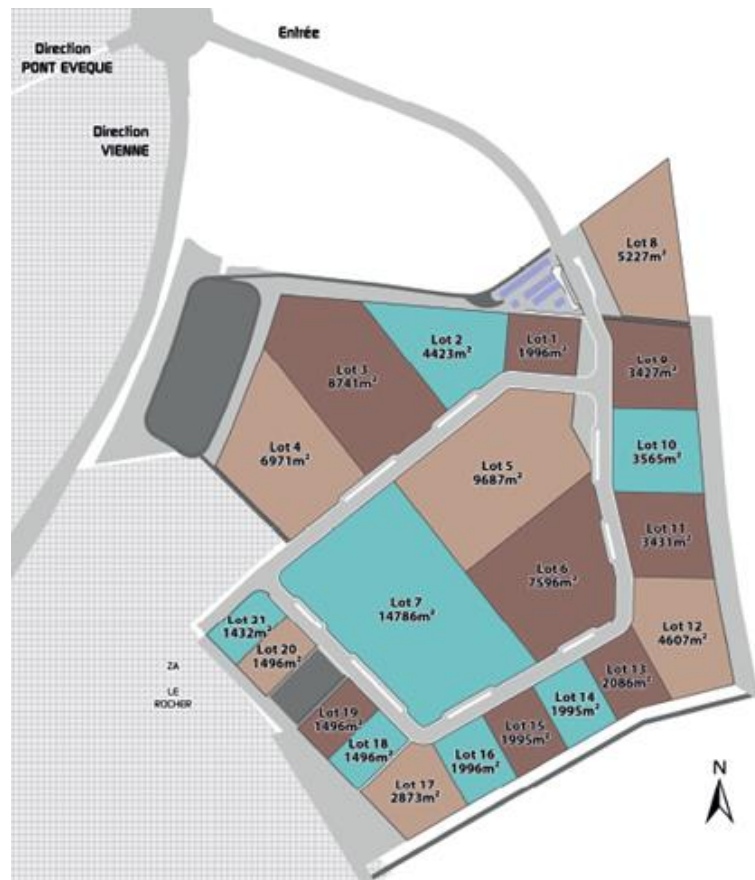
Origine du projet

- **Eté 2015** : Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la couverture totale de la nouvelle zone du Rocher en panneaux solaires

Sélection d'ENGIE comme opérateur exclusif pour financer, réaliser et exploiter les installations en toiture des bâtiments à construire sur les 21 parcelles commercialisées.

- **Mai 2016** : signature de la convention de partenariat pour le développement de centrales solaires sur les bâtiments de la ZA du Rocher

Objectif : 15.000m² de PV / 3MWc

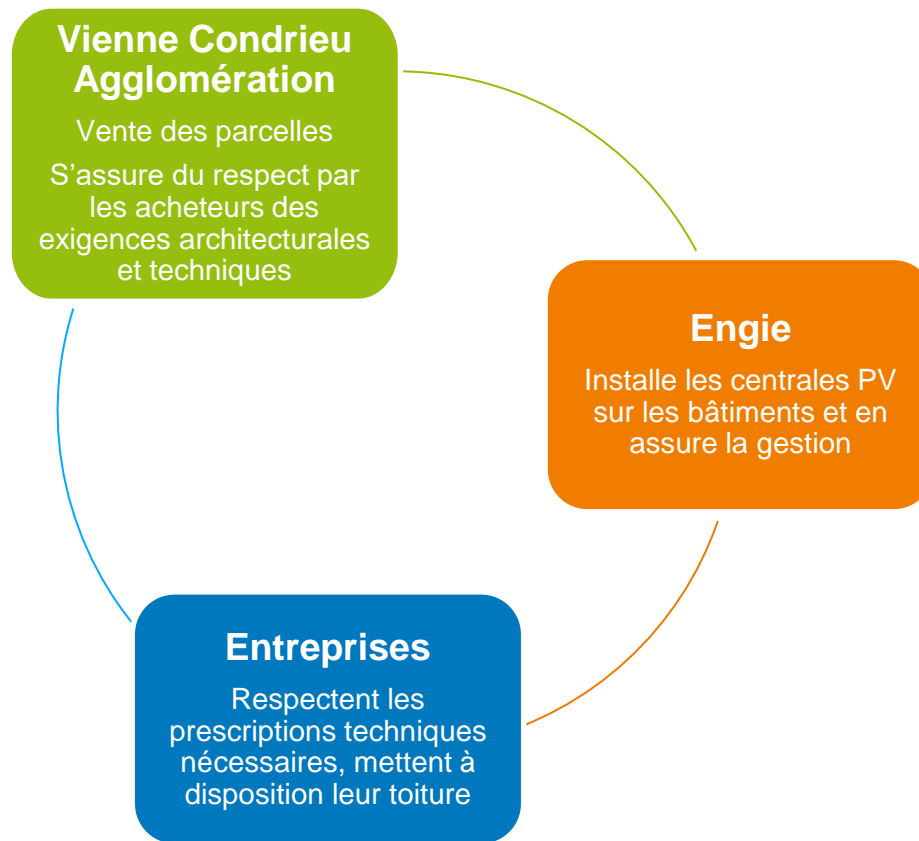


Ambition

LA 1^{ère} ZONE D'ACTIVITÉ 100% PHOTOVOLTAÏQUE EN FRANCE



Le partenariat



Mode opératoire

1. **L'entreprise intéressée est informée de la démarche PV par l'Agence économique** > Intégration du PV dans sa réflexion
2. **Echange avec Engie** pour concilier production d'énergie PV et projet de l'entreprise > **bâtiment PV Ready**
3. La mise à disposition de la toiture à Engie est inscrite dans le **compromis de vente**
4. L'Agglo qui instruit les **permis de construire** s'assure du respect des préconisations techniques en lien avec Engie
5. **Signature d'un bail de 20 ans** entre l'entreprise et Engie **au moment de la vente**
6. **Installation des PV**

Chronologie du projet

- **Été 2015** : Lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt
- **Mai 2016** : signature de la convention de partenariat entre l'Agglo et ENGIE pour le développement de centrales solaires sur les bâtiments de la ZA du Rocher
- **2016** : construction de deux premiers bâtiments
- **2018** : pose des premières installations PV sur deux bâtiments
- **2021-2022** : deuxième vague d'équipement sur 3 à 4 bâtiments

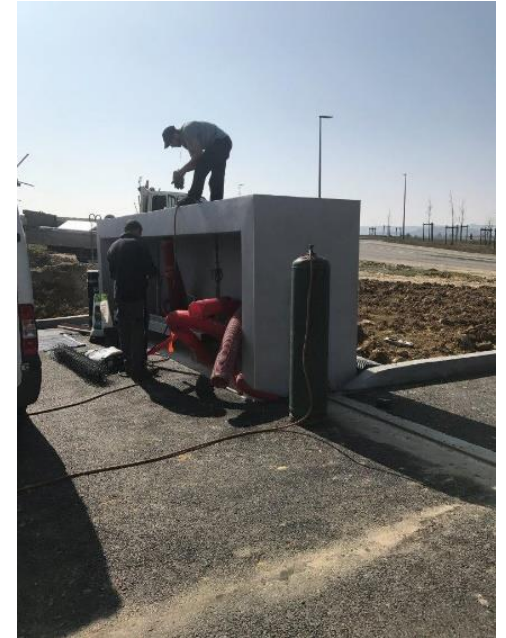
Les deux premiers sites équipés



Carré d'Ebène

Centrale 100 kWc (571m² PV)

Autoconsommation individuelle (66 kWc) avec stockage (18kW)



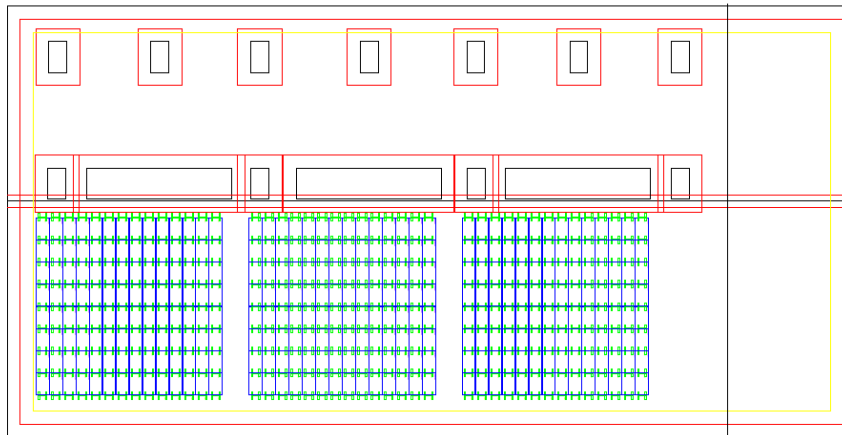
Les deux premiers sites équipés

Peyron Charpentes

Centrale 100 kWc

97 kWc réinjectés sur le réseau

3 kWc en autoconsommation



EPC Solaire Plateforme 2° Generation		ZI DU ROCHER PLAN TOITURE - CALEPINAGE	
Surface Totale	10000 m ²	Surface Totale	10000 m ²
Surface Utilisée	8000 m ²	Surface Utilisée	8000 m ²
Surface Non Utilisée	2000 m ²	Surface Non Utilisée	2000 m ²
Nombre de Modules	3000	Nombre de Modules	3000
Surface par Module	3,33 m ²	Surface par Module	3,33 m ²
Nombre de Panneaux	3000	Nombre de Panneaux	3000
Surface par Panneau	3,33 m ²	Surface par Panneau	3,33 m ²
Nombre de Câbles	3000	Nombre de Câbles	3000
Surface par Câble	3,33 m ²	Surface par Câble	3,33 m ²

COEFFICIENT DE PUISSANCE TOTAL PLATEAU: 0,95 (TAUX DE COUVERTURE DE LA TOITURE)
PUISSANCE TOTALE THEORIQUE: 90 kWc
PUISSANCE TOTALE REELLE: 97 kWc (TAUX DE COUVERTURE DE LA TOITURE)
PUISSANCE TOTALE REELLE: 97 kWc (TAUX DE COUVERTURE DE LA TOITURE)
PUISSANCE TOTALE REELLE: 97 kWc (TAUX DE COUVERTURE DE LA TOITURE)
PUISSANCE TOTALE REELLE: 97 kWc (TAUX DE COUVERTURE DE LA TOITURE)



Un terrain d'expérimentation

Zone « PV READY »

Intégration de la production PV dès la conception du bâtiment (orientation, toiture, structure...)

Autoconsommation pour toutes les entreprises

Autoconsommation au forfait ou ajustée aux besoins de l'entreprise

Un objectif à terme d'autoconsommation collective

Tous les bâtiments seront reliés entre eux pour favoriser l'autoconsommation collective à l'échelle de la zone. Mise en place d'un outil de répartition intelligente de l'énergie produite entre le réseau et l'autoconsommation.

Intérêt pour les entreprises

- Présence sur une **zone exemplaire**
- Bénéficient d'une partie de leur production en **autoconsommation** (forfait ou ajustée aux besoins de l'entreprise)
- **Propriétaires** des installations après 20 ans

Intérêt pour le territoire

- **Développement de production d'énergie renouvelable**, projet important dans le cadre de la démarche TEPOS et PCAET
- **Mobilisation des acteurs privés** dans la stratégie énergétique du territoire
- Partenariat qui ne prévoit **pas d'investissement public direct**

Facteurs de succès

- **Forte volonté politique**
- **Partenaire Engie qui fait preuve de flexibilité et de disponibilité** (lien à maintenir sur la durée, échanges réguliers Agglo / Engie / Entreprises)
- **Agglo propriétaire de la ZA et instructrice des permis de construire**
- **Forte collaboration interne entre services**
- **Accompagnement** par RAEE sur des aspects techniques et de gouvernance au début du projet
- **Mise en place d'une communication spécifique pour les porteurs de projets**